

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK A-GS-300C

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : oilfield  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes

## BYK A-GS-300C

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
 P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  
**Stockage:**  
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 P405 Garder sous clef.  
**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Polyglycol

### Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Acide dodecylbenzenesulfonique, composé avec le 2-aminoéthanol (1:1)	26836-07-7	>= 10 - < 30
Isotridécanol, éthoxylé	9043-30-5	>= 10 - < 30
2-Ethylhexan-1-ol, sous-produits de fabrication, résidus de distillation	68609-68-7	>= 5 - < 10
Solvant naphtha (pétroleum), heavy aromatic	64742-94-5	>= 1 - < 5
Naphthalène	91-20-3	>= 0.1 - < 1

## BYK A-GS-300C

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
 En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).  
 Oxydes de soufre
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
 Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Conditions de stockage : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration	Base

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

			admissible	
Naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm	ACGIH
Naphthalene		TWA	10 ppm 50 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Naphthalene		TWA	10 ppm 50 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Naphthalene		STEL	15 ppm 75 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0

Hazardous components without workplace control parameters

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité  
 Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique : liquide  
 Couleur : jaune-orange  
 Odeur : légère  
 Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6.5 - 7.5

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Point d'éclair : 151 °F (66 °C)  
 Méthode: coupelle fermée

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative/Densité spécifique : Donnée non disponible  
 Densité : 1.00 g/cm<sup>3</sup> (68 °F (20 °C))

Solubilité(s)  
 Hydrosolubilité : soluble

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Stable Pas de décomposition en utilisation conforme.
Stabilité chimique	: Stable Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Donnée non disponible

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 2,334 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****9043-30-5 Isotridécanol, éthoxylé:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 200 - 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 : Remarques: Donnée non disponible

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 : Remarques: Donnée non disponible

**64742-94-5 Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,500 mg/kg

**91-20-3 Naphthalene:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 316 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 340 ppm  
Durée d'exposition: 1.00 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Composants:****9043-30-5 Isotridécanol, éthoxylé:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

**91-20-3 Naphthalene:**

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Irritation sévère de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****9043-30-5 Isotridécanol, éthoxylé:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

**91-20-3 Naphthalene:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Méthode: Test de Draize

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Composants:****64742-94-5 Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

## BYK A-GS-300C

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

BPL: Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

#### IARC

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

Naphthalene

91-20-3

#### OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

#### NTP

Raisonnement prévu pour être un cancérogène humain

Naphthalene

91-20-3

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Donnée non disponible

## BYK A-GS-300C

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
 Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
 (Alkyl (C3-C5) benzenes)

Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods  
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

##### Code IMDG

Numéro ONU : UN 3082  
 Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
 (Alkyl (C3-C5) benzenes)  
 : )

Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Etiquettes : 9  
 EmS Code : F-A, S-F  
 Polluant marin : oui

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### 49 CFR

Numéro ONU / ID / NA : NA 1993  
 Nom d'expédition des Nations unies : Combustible liquid, n.o.s.  
 (Alkyl (C3-C5) benzenes)

Classe : CBL  
 Groupe d'emballage : III

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Etiquettes : Combustible liquid  
Polluant marin : oui

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**
**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**
**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Naphthalene	91-20-3	.1 %
-------------	---------	------

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Massachusetts Right To Know**

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

**Pennsylvania Right To Know**

Polymer	-
Acide dodecylbenzenesulfonique, composé avec le 2-aminoethanol (1:1)	26836-07-7
Isotridécanol, éthoxylé	9043-30-5
résine phénolique	68123-18-2
Polyglycol	9082-00-2
2-Ethylhexan-1-ol, sous-produits de fabrication, résidus de distillation	68609-68-7
Solvant naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5
Naphthalene	91-20-3

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret Commercial** : 800963-6020  
**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**

**Prop. 65 de la Californie**

**⚠ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Naphthalene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
Liste active de l'inventaire TSCA	: Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que

**BYK A-GS-300C**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.